



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 3 juillet 2018,

3e Speed Meeting EPV à l'international :

les Entreprises du Patrimoine Vivant ont rendez-vous à Bercy avec la #TeamFranceExport

Reconnues officiellement par l'Etat pour leurs savoir-faire rares ou d'exception, les entreprises labellisées EPV (Entreprise du Patrimoine Vivant) réalisent déjà, pour près de 80% d'entre elles, une partie de leur chiffre d'affaires à l'international. Pour les accompagner dans cette démarche, l'Institut Supérieur des Métiers (ISM), la Direction générale des entreprises (DGE), CCI France International et CCI International se sont associés pour organiser le 3e Speed Meeting EPV à l'international ce mardi 3 juillet, à Bercy. Une centaine d'entreprises EPV ont ainsi pu bénéficier de rencontres individuelles avec une trentaine d'experts pays des CCI françaises à l'international et de Business France ainsi que des ateliers pratiques.

Près de 300 rendez-vous avec une trentaine d'experts du monde entier

Lors de cette journée, près de 300 rendez-vous ont eu lieu : les dirigeants d'EPV ont eu l'opportunité d'échanger avec des experts du monde entier et de bénéficier d'une analyse stratégique personnalisée grâce à des rendez-vous individuels de 30 minutes, préparés en amont.

Ces experts sont des directeurs des CCI françaises à l'international et des bureaux Business France basés dans plus de 30 pays cibles pour ces entreprises d'exception : Allemagne, Arabie Saoudite, Australie, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, Corée du Sud, Japon, Emirats arabes unis, Espagne, Etats-Unis / Canada, Hong Kong, Hongrie, Inde, Italie, Israël, Liban, Maroc, Taïwan, Suède, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Russie, Singapour, Suisse, Thaïlande et Vietnam.

5 ateliers pratiques proposés par la #TeamFranceExport

L'ensemble des opérateurs publics œuvrant à l'export a été impliqué dans cette grande manifestation. En effet, afin de compléter ces rendez-vous individuels et de renforcer leurs connaissances, les chefs d'entreprises EPV ont pu découvrir ou redécouvrir différentes initiatives et échanger avec les professionnels de l'export lors d'ateliers pratiques proposés par :

- Bpifrance Assurance Export : « Comment financer et assurer sa prospection à l'international ? »



- Business France : « Business France vous présente la solution VIE » et « L'accompagnement à l'international des EPV par Business France »
- La Douane : « Accords de libre-échange : gagnez à l'international avec la Douane ! » et « renforcez votre avantage concurrentiel avec le Made In France ».

Cet événement fait suite au succès des premiers speed-meetings organisés en 2016 et 2017 par l'ISM et CCI international. Il se place également dans la continuité d'un groupe de travail, mené par la DGE et l'ISM durant le premier semestre 2017, sur l'accompagnement à l'export des EPV. Ce groupe de travail a permis d'identifier un nombre important de dispositifs d'aide à l'export mais souvent mal connus par ces entreprises. Ces rencontres avaient donc pour objectif de mieux faire connaître aux dirigeants d'EPV ces aides afin de leur permettre de se lancer sur les marchés extérieurs, ou se développer et de consolider leurs marchés, pour ceux qui exportent déjà.

Des déclinaisons de ce type sont prévues en région pour la fin de l'année 2018.



Sous l'autorité du ministre de l'Economie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.

www.entreprises.gouv.fr/dge

Contacts Presse :

Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70 - anne.virlogeux@finances.gouv.fr

Pauline Manier - 01 79 84 31 94 - pauline.manier@finances.gouv.fr



Fondée en 1907, CCI France International regroupe, représente, coordonne et développe le réseau des 123 CCI Françaises à l'International présentes dans 92 pays. Les CCI FI, partenaires des CCI et des entreprises, proposent un accompagnement sur mesure afin d'optimiser l'expansion des entreprises françaises à l'international et faciliter leurs démarches, tout en limitant risques et coûts. Elles s'appuient sur un réseau de 1 183 collaborateurs, près de 35 781 entreprises membres et 94 incubateurs dans le monde.

www.ccifrance-international.org

Contact Presse :

Anicia Oeser, Relations Presse - aoeser@ccifrance-international.org - 01 40 69 37 89



Créée en décembre 2010, CCI International rassemble les compétences du réseau consulaire des CCI de France et des CCI Françaises à l'International.

Avec 400 conseillers en France, CCI International est un réseau sans équivalent qui offre aux entreprises un accompagnement de proximité efficace et complet pour la réussite de leurs projets à l'international.

www.cci-international.fr

Contact Presse :

Samira Roussi, Relations Presse - s.roussi@ccifrance.fr - 01 40 69 39 61



Placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction Générale des Entreprises), l'Institut Supérieur des Métiers est chargé de produire de la connaissance sur le secteur de l'artisanat et du commerce de proximité, de réaliser une activité de veille et d'information, d'organiser la formation des élus socio-professionnels et de piloter des dispositifs d'Etat.

Dans ce cadre, l'ISM est chargé du secrétariat du label d'Etat EPV qui récompense des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence, caractérisées par des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété, de génération en génération dans le tissu entrepreneurial français. Depuis sa mise en place en 2006, le label EPV regroupe près de 1 400 entreprises d'exception, qui représentent plus de 63 000 emplois et un chiffre d'affaires cumulé annuel de plus de 13 milliards d'euros.

www.patrimoine-vivant.com

Contact Presse :

Agathe Djelalian, Responsable Communication - a.djelalian@infometiers.org - 01 44 16 80 67